



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** GO945 OXIDE RED
- **Code du produit:** GO945
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Générale de Peinture
3 rue du Velay
91090 LISSES, France
Tel: +33(0)160867765
- **Service chargé des renseignements:** departement de securite des produits
- **Numéro d'appel d'urgence:** Tel: +33(0)160867765

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Liquides inflammables - catégorie 4 H227 Liquide combustible.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
Liquide combustible.
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

CA/FR



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 1)

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 2
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 2
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

111-76-2	2-butoxyéthanol	5-10%p/p *
67-63-0	propane-2-ol	1-5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

(suite page 3)

CA/FR



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** *Si les troubles persistent, consulter un médecin.*
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** *Non disponibles.*
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** *Non disponibles.*
- **Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** *Pas nécessaire.*
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
*Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.*
- **Référence à d'autres rubriques**
*Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 10
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

111-76-2 2-butoxyéthanol

EL TWA: 20 ppm

EV TWA: 20 ppm

peau

67-63-0 propane-2-ol

EL STEL: 400 ppm

TWA: 200 ppm

EV STEL: 400 ppm

TWA: 200 ppm

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· Indications générales****· Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon description produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 7,4-8,4**· Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 100 °C**· Point d'éclair** 68 °C**· Inflammabilité** Non applicable.**· Température d'auto-inflammabilité:** 240 °C**· Température de décomposition:** Non déterminé.**· Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

CA/FR



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 5)

· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,075 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	10,2 %
Eau:	59,8 %
Teneur en COV	10,21 %
	307,3 g/l / 2,56 lb/gal
Material VOC content:	109,8 g/l / 0,92 lb/gal
VOC (CE)	307,3 g/l
Teneur en substances solides:	29,0 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

CA/FR

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 6)

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE) 1.480 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

111-76-2	2-butoxyéthanol	3
67-63-0	propane-2-ol	3
140-88-5	acrylate d'éthyle	2B

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique: Non disponibles.
- Persistance et dégradabilité Non disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.
- Mobilité dans le sol Non disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 7)

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · Numéro ONU | NOT APPLICABLE |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | NOT APPLICABLE |
| · Classe(s) de danger pour le transport | NOT APPLICABLE |
| · Groupe d'emballage | NOT APPLICABLE |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Polluant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	ACTIVE
111-76-2	2-butoxyéthanol	ACTIVE
67-63-0	propane-2-ol	ACTIVE
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol	ACTIVE

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 8)

104-76-7	2-éthylhexane-1-ol	ACTIVE
140-88-5	acrylate d'éthyle	ACTIVE
7447-41-8	chlorure de lithium	ACTIVE

· Liste canadienne des substances**· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté
111-76-2	2-butoxyéthanol
67-63-0	propane-2-ol
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol
104-76-7	2-éthylhexane-1-ol
140-88-5	acrylate d'éthyle
7447-41-8	chlorure de lithium

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

111-76-2	2-butoxyéthanol
67-63-0	propane-2-ol

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger

GHS07

· Mention d'avertissement Attention**· Mentions de danger**

Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

(suite page 10)

CA/FR



Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 10/15/2024

Numéro de version 1.1

Révision: 10/15/2024

Nom du produit: GO945 OXIDE RED

(suite de la page 9)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produits

· **Contact:** N/A

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 10/15/2024 / 1.0

· **Acronymes et abréviations:**

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**